

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 12 AVRIL 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

LA SANTÉ

(Suite.)

Le développement régulier des organes est nécessaire à tous, mais surtout à l'ouvrier qui est destiné à faire des travaux manuels. À se servir particulièrement de sa force physique. D'ailleurs l'âme prend de la force dans un corps robuste qui devient un instrument docile et puissant.

Un excellent moyen de développer les forces et favoriser l'expansion naturelle des organes, c'est la gymnastique. On comprend dans quelques institutions l'excellence de ces exercices. C'est ainsi qu'à l'académie St. Louis de Gonzague et au jardin de l'Enfance on fait faire aux enfants des exercices appropriés à leur âge et à leur sexe.

À la campagne les enfants peuvent se livrer à des ébats qui ressemblent beaucoup aux exercices de la gymnastique proprement dite: les astres, les échelles, les clôtures et une foule de circonstances favorisent l'emploi des forces physiques, et par suite leur développement. Nous avons vu de ces petits bons hommes de la campagne se livrer à des évolutions très difficiles. Ils acquièrent aussi par là une grande hardiesse qui peut sans doute dégénérer en imprudence. Naturellement les parents doivent la modérer.

Il n'est pas rare de voir chez les cultivateurs canadiens des enfants de douze à quinze ans faire des travaux de ferme, faire le train, faner le foin, engerber et même charroyer avec une force étonnante.

Un des exercices les plus effectifs est de monter à cheval. Qui n'a pas vu à la campagne les gars de la ferme descendre du champs à cheval soit en allant au labourage, soit en revenant du pâturage. Et ils ont bien la meilleure des manières d'apprendre à monter puisque c'est à poil qu'ils enfourchent des chevaux assez difficiles.

Dans les villes on peut suppléer à ces exercices par la gymnastique, la natation et l'équitation.

Nous avons constaté chez plusieurs jeunes gens à Montréal, que les exercices de natation qu'ils font au club de l'île Ste. Hélène, leur sont très favorables. Espérons que, comme par le passé, une grande vigilance sera exercée par les directeurs pour qu'il n'y ait point d'abus, et que la décence soit respectée.

En général, on ne sait point assez ce que vaut la gymnastique. On semble surtout ignorer son utilité chez les filles qui ont tant à redouter de la mollesse trop ordinaire de notre vie civilisée. Il ne faut pas oublier, ni pour elle ni pour la société, qu'elles seront un jour mères de famille, et que leur constitution aura une décisive influence sur les générations qui suivront, recueillant leur héritage de faiblesse ou de force.

Et pour son propre bien-être on n'a qu'à gagner à prendre des exercices corporels. Les personnes qui les négligent sont, certes, bien sévèrement punies de leur manque de courage, en se voyant en-

vahies, jeunes encores, par les maladies de toutes sortes auxquelles la nature affaiblie ne peut résister.

On s'étonne aujourd'hui que les constitutions soient affaiblies; la cause vient évidemment de ce que nous sommes trop douillets.

(A continuer)

Catéchisme social et politique.

L'ouvrier lit peu. Le temps lui manque, et quand il a des loisirs, il a le droit de se reposer. Puisqu'il a peu de temps à sa disposition il faut qu'il ne lise que ce qui peut lui être utile. Les livres ne sont pas généralement faits pour lui.

Ils sont souvent accompagnés de trop d'inutilités pour qu'il puisse perdre son temps à les lire en entier. D'ailleurs les auteurs, pour paraître savants, se croient quelquefois obligés de se servir d'un langage au-dessus de la portée des intelligences non cultivées. C'est donc un devoir pour le journaliste de tirer des nombreux volumes qui ont été faits sur des matières utiles, ce qui peut intéresser les classes ouvrières et de leur présenter ces matières sous un aspect facile à comprendre.

Je commence aujourd'hui une série d'articles sur un sujet très difficile, mais dont la connaissance influe singulièrement sur l'ordre qui doit régner dans la société: c'est une exposition claire et précise de ce que tous doivent connaître touchant les questions sociales et politiques.

Cette connaissance n'a jamais été plus nécessaire que dans ce temps où la société, travaillée par le désir bien naturel d'améliorer sa position, est disposée à suivre les conseils qui lui sont donnés.

Il suffit de faire prévaloir un faux principe, même avec bonne foi, pour bouleverser tout un pays.

Je vais m'efforcer d'établir les vérités sur lesquelles reposent toute société bien organisée d'après des principes invariables de la nature, de la raison, du droit et de la justice, et d'après les enseignements de l'histoire.

J'affirme que ces principes bien compris de la part de nos classes industrielles lui suffiront dans toutes les circonstances de la vie où ils seront appelés à se prononcer sur la valeur des hommes publics, dans le choix de leurs représentants, et même dans l'accomplissement de leurs devoirs sociaux.

Je commencerai ces études par des données tout à fait élémentaires qui pourront faire rire les savants, mais de même que c'est souvent pour manquer de jeter de solides fondements qu'un édifice s'écroule, c'est souvent parce qu'ils ignorent les éléments de la science que plusieurs écrivains s'égarent et présentent des théories qui doivent nécessairement s'écrouler en entraînant avec elles des désastres. Et je n'hésite pas à dire que le plus humble ouvrier qui voudra me suivre, aura plus de science dans quelques semaines que beaucoup de philosophes.

(A la semaine prochaine)

L'ÉGOÛNE.

Plantes utiles.

Nous sommes entourés de merveilles qui ont été créées pour l'utilité et l'agrément de l'homme.

Les plantes que la terre produit avec tant de profusion et qui nous offrent les phénomènes de la vie, sont celles qui semblent le mieux raconter la sollicitude de la Providence à notre égard.

L'ouvrier n'a pour ainsi dire qu'à tendre la main pour se procurer des végétaux qui servent à sa nourriture ou qui viennent à son secours en cas de maladie ou d'épuisement. Il est donc très important de lui faire connaître l'utilité de quelques unes de ces plantes les plus communes pour qu'il en tire bénéfice.

Commençons par le pissenlit, si commun dans nos champs et même à nos portes.

Sa racine et ses feuilles sont médicinales. On peut récolter cette plante en toute saison. On l'emploie toujours fraîche, quoique l'on puisse conserver sa racine que l'on fait sécher. C'est au milieu de l'été que le suc de la racine présente l'amertume la plus grande. C'est alors qu'on doit la cueillir pour la conserver.

Les feuilles et les pousses se mangent au printemps en salade, en tisane, en bouillon etc.

Le pissenlit donne de l'activité aux organes, épure le sang et peut être employé par conséquent dans toutes les maladies provenant du mauvais état du sang.

Les médecins français l'emploient fréquemment dans la débilité des voies digestives, les affections chroniques des viscères, les engorgements de la rate etc., l'hydropisie, les affections chroniques de la peau, les dartres, le scorbut.

Le Dr. Painchaud, de Varennes, dont la réputation est connue pour le traitement des maladies chroniques, a une grande confiance dans l'efficacité de cette plante par laquelle il a obtenu des succès signalés dans les maladies de foie, la jaunisse, etc.

On l'emploie à l'intérieur en décoction et en infusion (racines ou feuilles). Un ou deux onces par environ deux livres d'eau ou une pinte. Suc exprimé des feuilles de deux à trois onces.

Pour le préserver de la décomposition on peut ajouter un quart de son poids d'alcool rectifié.

Extrait des feuilles par décoction, c'est-à-dire en les faisant bouillir [1 sur 10 d'eau]. Un ou deux gros, en pillules.

Effets de l'ivrognerie.

À propos des causes de la crise ouvrière, voici ce que nous lisons dans la causerie hebdomadaire de Bernadille publiée par le *Monteur universel*:

Paris dépense par an 580 millions à boire, dont beaucoup plus de moitié à s'empoisonner de drogues infâmes et frelatées qui l'abrutissent et le tuent. Le budget des boissons parisiennes égale presque à lui seul le budget de toute la république pour l'armée de terre, et Paris, depuis treize ans, a ingurgité plus que la rançon de la France. Les *mastroquets* lui ont coûté aussi cher que les Prussiens.

L'alcoolisme s'est à la fois étendu et empiré. Il y a plus d'ivrognes qu'autrefois, et ces ivrognes s'intoxiquent avec des poisons plus malsains. Si l'on ne peut faire dix pas dans une rue de Paris sans y rencontrer un marchand de vin, il est difficile d'en faire quinze, surtout à certains jours et dans certains quartiers sans y rencontrer un ivrogne. Le lundi, le défilé commence dès sept heures du matin, et à minuit on en rencontre encore qui battent les rues.

Le bon ouvrier lui-même, bon époux, bon père de famille, le samedi soir après la paye, ou le dimanche, conduit sa vieille et ses mioches chez le *mannesingue*. Il régale.

S'il fait beau, on installe la table sur le trottoir, et là, dans la mince raie d'ombre dessinée par l'au-

vent, ruisselant de sueur, coudoyés par les passants, respirant les émanations de la rue, du gaz et de l'égout, les braves gens dégustent le litre à quatorze avec une satisfaction profonde. Quelquefois trois ou quatre litres vides sont alignés sur la table, jamais une goutte d'eau, bien entendu ; ce serait une insulte de leur en offrir. Le cœur du passant se soulève à voir dans le verre épais cette horrible litharge où l'on trouverait de tout, excepté une goutte du sang de la grappe, et qu'ils boivent de confiance pour se fortifier, comme ils s'installent sur le trottoir étroit, au bord du ruisseau, dans une chaleur méphitique, pour respirer le bon air !

Il n'est guère de Parisien qui ne puisse vérifier l'exactitude absolue de ce triste tableau.

PECHE.

—Il vient d'être fait sur les côtes de la Baltique une pêche très abondante d'ambre, qui est, on le sait, une résine fossile qui se trouve dans des terrains que les révolutions géologiques ont fait envahir par les eaux de la mer.

Au fond de la mer, mélangés à la vase, au sable, aux dépôts de toute sorte, se trouvent des blocs d'ambre, produits de nombreuses générations d'arbres qui se succédèrent jadis sur ces terrains aujourd'hui recouverts par les eaux.

Le temps a fait disparaître toute trace de matière ligneuse et les dépôts de résine sont les seuls vestiges qui restent de ces forêts ensevelies sous les flots depuis des milliers d'années.

Longtemps on se borna à recueillir les morceaux d'ambre que la mer, par les gros temps, rejetait sur le rivage. Plus tard, on apprit à profiter de certains vents favorables qui, remuant les fonds, enlèvent les morceaux d'ambre entraînés ensuite avec les algues au milieu desquelles ils flottent.

Des hommes apostés pour guetter l'instant propice préviennent les travailleurs qui, se jetant à la mer armés de crocs et de filets, dirigent sur le rivage des masses de géomons où les femmes et les enfants recherchent l'ambre que les touffes marines ont pu charrier.

L'emploi des filets traînants, manœuvrés sur les gisements et râclant le fond de l'eau, permet aussi parfois une merveilleuse récolte. On a pêché ainsi des morceaux d'ambre de dix livres.

L'ambre ne revêt pas toujours cette belle couleur jaune d'or est venue l'expression : jaune comme de l'ambre ; mais parfois certains morceaux offrent une teinte verte, violette ou rouge.

OR.

Ce métal, le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux, est d'un beau jaune rougeâtre, très éclatant, inaltérable à l'air. Les acides n'ont aucune action sur lui ; le chlore seul peut l'attaquer, encore faut-il qu'il soit très-concentré, comme dans l'eau régale.

Une faible chaleur suffit pour réduire les oxydes d'or. On le trouve à l'état natif, et souvent disséminé dans d'autres minerais métalliques. Sa densité est 19,3. Il entre en fusion à 320 du pyromètre de Wedgwood ; fondu, il est d'un vert bleuâtre ; réduit en poudre très-fine, il est d'une couleur pourpre.

Oxydes d'or. L'or forme avec l'oxygène deux oxydes, tous deux peu stables et facilement réducibles, soit par la chaleur, soit par la lumière.

Le protoxyde est vert et s'obtient en décomposant le protochlorure d'or par la potasse caustique étendue d'eau. Le deutoxyde est d'un brun foncé, et s'obtient en décomposant le perchlorure d'or par une base puissante. Ce deutoxyde s'unit aux bases, l'ammoniaque exceptée, et forme avec elles des sels.

Les chlorures d'or s'obtiennent en dissolvant l'or dans l'eau régale, et en chauffant modérément, pour le sécher d'abord, et ensuite pour chasser l'acide en excès.

On obtient ainsi du perchlorure, et qu'une tempé-

rature plus élevée décompose en or pur qui resta, et en chlore qui se dégage. En traitant une solution aqueuse de chlorure d'or par une solution de sulfure de potassium, on obtient un précipité brun qui est du sulfure d'or, substance employée pour dorer la porcelaine.

L'ammoniaque caustique mise en digestion, soit avec du peroxyde, soit avec du chlorure d'or, produit deux composés, le premier de couleur olive, le second jaune rougeâtre. Ces deux corps sont fulminants.

Si l'on fait une dissolution d'or dans une eau régale composée de deux parties d'acide azotique et d'une partie d'acide chlorhydrique, et que, dans cette dissolution filtrée et étendue de beaucoup d'eau, on verse goutte à goutte une solution d'étain pur dans une eau régale faible, en ajoutant sans cesse le mélange et s'arrêtant dès que la liqueur prend la teinte du gros vin rouge, on obtient par le repos du liquide des flocons pourpres qui se précipitent ; on décante et on lave ce dépôt, qui constitue le *pourpre de Cassius*.

L'or s'allie à presque tous les métaux ; le plus utile de tous ces alliages est celui de l'or avec le cuivre. On s'en sert pour fabriquer la monnaie et les bijoux. Il a sur l'or l'avantage d'être moins flexible, et d'ailleurs la couleur est la même que celle de l'or pur, lorsqu'on a soin d'enlever le cuivre de la surface par des agents convenables.

Le mercure et l'or s'allient en proportions très-variées ; l'amalgame composé de 8 ou 9 parties de mercure pour 1 d'or sert à dorer le bronze. En soumettant les pièces enduites d'amalgame à l'action du feu, on fait évaporer le mercure. L'alliage de 30 parties d'argent et de 100 d'or a une assez belle couleur verte ; les bijoutiers l'emploient quelquefois.

Une grande partie des dorures et des argentures de bijoux, de couverts, s'obtient maintenant en trempant les objets en cuivre à dorer ou argenter dans des dissolutions salines dans les bases desquelles entrent l'or ou l'argent, et en décomposant les sels par un courant électrique faible qui passe par les objets à dorer.

Extraction de l'or. Si l'or est natif, on bocarde et on lave la mine, puis on allie le mercure à l'or, qui le dissout ; le mercure est séparé par la volatilisation. Si l'or est allié à des sulfures métalliques, on grille le minerai à plusieurs reprises, puis on le broie avec du mercure, qui s'allie à la fois à l'or et à l'argent.

On soumet l'amalgame d'or et d'argent à la distillation, pour en chasser le mercure. Pour séparer l'or de l'argent, on s'assure si l'or contient trois fois son poids d'argent ; et s'il n'en contient pas cette quantité, on ajoute de l'argent. On fond et on coule en grenailles : cet alliage est traité à plusieurs reprises par son poids d'acide azotique bouillant ; enfin, on traite le résidu par l'acide sulfurique à 66°. Par cette opération, qu'on appelle *départ*, l'or est séparé de l'argent dissous par les deux acides. L'argent est précipité de ses dissolutions par des lames de cuivre.

Recette pour laver les gants de kid

Quoique le prix des gants soit bien diminué, la recette suivante ne peut manquer d'être de quelque utilité :

Prenez une pinte de benzine inodorant, cette quantité est suffisante pour laver plusieurs paires de gants. Servez-vous-en avec soin et promptitude, car ce liquide s'évapore rapidement

Une partie de ce liquide est versée dans un bassin, vous prenez une paire de gants à la fois, que vous lavez à l'intérieur comme à l'extérieur ; frottez comme si vous laviez un morceau d'étoffe, lavez tous les gants que vous avez, ensuite jetez ce premier benzine que vous renouvelez par une seconde dose ; lavez pour une deuxième fois vos gants un par un, et étant certain qu'ils sont bien nets, rincez-les, dans le reste du benzine que vous avez. Mettez-les sur votre main pour les former, et faites sécher à l'air ; vous aurez des gants aussi présentables que des gants neufs. L'odeur disparaît rapidement.

Les Plaisanteries de l'Atelier.

Avis aux ivrognes.
Il est fortement question en ce moment, de refondre les *vieux saouls* (vieux sous).

Un galant conducteur d'omnibus à une dame qu'il aime et qui veut lui payer sa place :
—Gardez vos six sous mais débarrassez-moi de mes *sous six* (soucis).

Quelle différence entre le pacha d'Egypte et un tanneur ?
Il n'y en a pas, car quand le tanneur travail il est *su'le'tan* (sultan).

Pourquoi la justice est-elle toujours armée de balances ?
Parce que, lorsqu'il s'élève une querelle entre deux hommes, elle est chargée de la *peser* (l'apaiser).

Pourquoi les cordonniers craignent-ils tant de perdre la respiration ?
C'est parce qu'ils ne peuvent travailler *sans alène* (sans haleine).

On se lasse du plaisir, on ne se lasse jamais du travail modéré.

L'enfant qui pour s'amuser fait souffrir un animal fera plus tard un homme dur.

Dans un examen peu normal, un professeur débute ainsi :
—A quoi sert le noir..... animal.
—A raffiner le sucre brute.

Les visites font toujours plaisir : si ce n'est pas en arrivant c'est *en partant*.

Pour se consoler de ce que l'on souffre il faut songer à tout ce qu'on ne souffre pas.

La langue du calomniateur n'est-elle pas une vipère ? Assurément ; et une vipère très cruelle, qui de son dard frappe trois victimes d'un seul coup ! le calomniateur d'abord, qui se fait lui-même une blessure mortelle ; le calomnié, qu'elle déchire méchamment ; et enfin l'auditeur qui, en écoutant la calomnie, en reçoit le poison.

La porte la mieux fermée est celle que l'on peut laisser ouverte.

Le fruit du travail est le plus doux plaisir.

Quelle différence y a-t-il entre une pendule et une personne aimable.
C'est que l'une marque les heures, au lieu que l'autre les fait oublier.

Quel est le comble de l'hospitalité :
Recueillir une succession.

Quel est le comble de l'horticulture :
Planter là sa femme.

L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

LES RICHES

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire et s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.

Nous lisons dans l'*Osservatore romano* :

M. des Houx, directeur du *Journal de Rome*, condamné par les assises de Rome à un mois de prison, s'est constitué l'undi dernier prisonnier aux *Carceri nuove*, pour purger sa condamnation. L'éminent journaliste français, dans son peu plaisant séjour dans les prisons de Rome, pourra se faire une idée de la façon dont l'Italie traite les journalistes en général, et les journalistes catholiques en particulier.

M. des Houx est enfermé, ni plus ni moins qu'un malfaiteur quelconque, dans une petite cellule d'où il ne sort que pour se promener dans un corridor.

La cellule n'a pas de fenêtre, mais un simple spirail, qui ne laisse passer qu'un tout petit filet de lumière. Il lui est expressément défendu d'avoir du papier et des plumes, et il est, par conséquent, réduit à un complet désespoir.

Il ne peut voir ses amis qui viennent le visiter qu'à certains jours, pendant une demi-heure seulement ; et il ne les voit pas dans une chambre, mais bien à travers la double grille d'un corridor étroit. Le visiteur se trouve souvent en compagnie plus qu'équivoque ; et, d'autre part, M. des Houx a la satisfaction de coudoyer quelque bandit prévenu d'homicide, de vol ou d'autre crime de même nature.

C'est la première fois que nous voyons un détenu pour délit de presse traité de pareille façon. Autant que nous le sachions, il n'a jamais été défendu à un détenu de cette catégorie d'écrire ou de recevoir ses amis dans une chambre séparée. Ce traitement est, sans doute, réservé par le gouvernement italien aux journalistes catholiques, et plus spécialement s'ils sont Français.

Réponse au Problème.

Dans ce problème 6 hommes en 24 jours feront 144 journées, lesquelles à raison de 8 heures font 1152 heures.

C'est donc en 1152 heures qu'on a fait 456 toises d'ouvrage.

Dans le second rapport, 5 hommes, pendant 20 jours, feront 100 journées à raison de 10 heures = 1000 : ce qui revient à cette solution : 6X24X8 : 406 ; 5X20X10 : X ; ou 1152 : 456 : : 1000 : X ; par où l'on voit que les hommes, les jours et les heures dans chaque rapport ont concouru à former l'anti-cédent.

Le vainqueur est M. A. C. Becancourt.

PROBLEME.

Pierre achète de Jacques un cheval moyennant la somme de \$204 ; il paye cinquante quatre piastres

comptant, et promet de solder le reste à trois mois sans intérêt. A l'échéance, Pierre apporte quatre piastres à Jacques et l'on demande comment le compte se trouve ainsi réglé à la satisfaction des deux.

Le vainqueur aura droit à une jolie valse "Les Castagnettes" de Metra que nous devons à la générosité de C. T. Morel, étudiant en médecine. N. B. — Que l'on se hâte de faire parvenir les réponses ; le tirage au sort se fait tous les jeudis à midi.

Les catholiques aux Etats-Unis.

Nous détachons d'une lettre adressée à un de nos confrères pour M. l'abbé F. X. Blanchet, missionnaire canadien à Jacksonville, dans l'Orégon, l'intéressante statistique qui suit :

"La hiérarchie catholique aux Etats-Unis comprend 13 archevêques, dont l'un est cardinal, et 57 évêques, qui sont assistés par 6,835 prêtres. Le nombre des églises catholiques est de 6,613 ; chapelle 1,150 ; stations 1,476.

En fait d'éducation, l'Eglise est représentée par 22 grands-séminaires, 87 collèges, 599 académies, 2,532 écoles paroissiales donnant l'instruction à 481,834 élèves. Il y a 274 asiles et 137 hôpitaux sous la direction des ordres religieux. La population catholique est de 6,623,176. A présent nous avons 70 journaux catholiques pour nous défendre ainsi que les droits et privilèges de l'Eglise. L'Amérique est le pays de l'avenir. Le clergé est capable l'œil à la pratique et à la tête de laïcs intelligents et zélés, nous est un garant que l'Eglise marchera et avancera avec la nation.

Cette contrée est destinée à devenir catholique. L'élément puritain s'en va, les races celtiques et germaniques le remplacent.

Dans 50 ans le recensement étonnera le monde d'alors.

"Avant de terminer laissez-moi vous donner une dernière statistique : Il y a 60 églises catholiques dans la ville de New-York, 44 à Brocklyn, 31 à Boston, 45 à Philadelphie, 47 à Chicago, 44 à St. Louis, 27 à la Nouvelle-Orléans et 22 à San Francisco."

RECETTES.

Riz au lait.—Trois cuillerées suffisent pour un litre de lait ; après l'avoir bien lavé et égoutté, mettez-le dans le lait bouillant, si vous voulez qu'il ne s'écrase pas trop, mettez un peu de sel. En le mettant dans le lait froid, il gratine plus facilement, faites cuire à petit feu pendant une heure et demie environ. Le riz ne doit pas être très-épais. Pour le rendre plus délicat, au moment de servir, ajoutez deux jaunes d'œuf que vous délayez avec un peu de lait froid, avant de les mêler au riz en tournant sans bouillir. Un peu d'écorce de citron, d'eau de fleurs, d'orange ou de muscade donne à ce met un parfum agréable. On mange sucré au déjeuner ou comme entre-mets.

Omelette battue.—Battez le blanc et le jaune des œufs, avec poivre et sel ; hachez de la ciboule bien fine ; mettez-y un peu de lait, et jetez le tout dans du saindoux ou beurre chaud ; soulevez de temps à autre avec un couteau, pour ne pas laisser coller au fond de la poêle.

Omelette aux fines herbes.—Ajoutez des fines herbes hachées bien minces à l'assaisonnement d'une omelette au naturel. Le reste ne diffère en rien de ce que nous avons enseigné à son article.

Omelette au rognon de veau.—Hachez bien un rognon de veau cuit précédemment à la broche ; jetez-le dans des œufs cassés pour une omelette au naturel ; battez le tout ensemble, et faites votre omelette comme il a été dit de celle-là.

HISTOIRE D'UNE PIPE.

CHAPITRE XIII.

André-le-Grêlé et les moines de la Val-Grün.

"Les moines, ces moines inutiles que nous retrouverons partout où il y a une infortune à consoler, une injustice à réprimer, une science à acquérir, un art à enseigner.

"Peintres, architectes, orfèvres, ciseleurs, vignerons, cultivateurs, fabricants d'étoffes, enlumineurs de manuscrits, astronomes, inventeurs, historiens, géographes, mathématiciens, hommes d'Etat, illustres ministres, voilà ce qu'ont été ces béats ignorants qui, par un serment inviolable, s'engageaient à être absurdes.

"Affranchisseurs d'esclaves, nourrisseurs de pauvres, éleveurs d'enfants, consolateurs de tous les affligés, protecteurs du faible contre le fort, fondateurs de monastères qui, dans les temps où la loi du plus fort était le seul droit, furent les seuls asiles où tous ceux qui fuyaient la violence et l'oppression pussent trouver un refuge assuré ; ils traversèrent les siècles en faisant le bien et pour seule récompense de tant d'aumônes répandues, de tant de travaux accomplis, de tant de peines endurées, n'obtinrent pour toute récompense que la spoliation, l'exil, l'outrage et souvent la mort.

"La Révolution acheva ce que la Réforme avait commencé et crut les avoir à jamais exterminés. Mais le dévouement chrétien ne meurt pas. Le fer de la persécution, avec lequel la philosophie triomphante avait cru couper jusqu'à la racine le vieil arbre du monachisme, ne fit au contraire que l'émonder et qu'en rajeunir la sève.

"Je m'arrête, j'aurais trop à dire ; vous connaissez, mes amis, plus particulièrement ces femmes héroïques auxquelles, à quelque ordre qu'elles appartiennent, on donne le nom de Sœurs de Charité.

Bientôt, j'espère, dans une suite de conférences particulières, qui ne seront pas, je crois, sans intérêt pour vous, car l'histoire des Ordres religieux est aussi l'histoire du peuple, je m'étendrai plus longuement sur ce sujet devant vous. Je vous montrerai, preuves en main, ce qu'ont fait les moines, ce qu'ils font tous les jours pour vous. En apprenant à mieux les connaître, vous apprendrez à les aimer et à les admirer.

"Le monastère de la Val-Grün était situé à peu de distance de la ville de **, au flanc d'une montagne à laquelle on arrivait par une belle route ouverte par les moines, à travers de vertes prairies et des champs admirablement cultivés. Des vignes, renommées pour la bonté de leurs vins, couvraient la pente de la colline et encadraient de leurs pampres verts un parc planté de chênes séculaires, entremêlés de hauts sapins.

"Par-dessus la muraille en briques rouges, dessinant l'enclos proprement dit et à travers le feuillage, on distinguait de loin une église, dont la flèche s'élançait légèrement vers le ciel, et de nombreux bâtiments, dont l'ensemble semblait former un village.

"La première de ces constructions était l'hôtellerie du monastère ; elle semblait venir d'elle-même au-devant des voyageurs et des pèlerins, car l'hospitalité était le premier devoir imposé par la règle de saint Benoit, et chacun savait que dans ces auberges gratuites il recevrait l'accueil le plus bienveillant et les soins les plus empressés.

"L'hôpital et l'aumônerie venaient ensuite. Six moines infirmiers, dont le doyen portait le beau titre d'infirmier des pauvres, étaient chargés de l'entretien de la pharmacie et du soin des malades. Six autres moines se relayaient chaque semaine pour le service des indigents à l'aumônerie et la distribution régulière, aux nécessiteux et aux mendiants, de trois cents pains de deux livres, de légumes frais ou secs et de six cents deniers d'argent, deux fois la semaine.

"Les autres bâtiments, disséminés dans le parc,

formaient une de ces vastes exploitations, moitié agricole, moitié industrielle, dont la réunion formaient ces phalanstères modèles que les Cabet, les Louis Blanc, et les Victor Considérant ont vainement tenté de reconstituer avec le concours de leurs adeptes et l'argent des gouvernements et qui, au moyen-âge, prospéraient si admirablement dans les lieux les plus incultes et les plus dépourvus de toute ressource.

« Il est vrai que la devise des moines était foi et abnégation, et celle des frères harmoniques, orgueil et égoïsme. Les premiers obtinrent les plus magnifiques succès, les seconds aboutirent à la police correctionnelle ; il ne pouvait pas en être autrement.

« Le monastère, proprement dit, plus reculé au fond du parc, s'appuyait contre l'église. Destiné au logement des moines, il comprenait, outre les cellules, les salles capitulaires, le réfectoire où se prenaient les repas en commun, les salles de travail pour la copie des manuscrits et les longs cloîtres silencieux où les savants bénédictins venaient, dans leurs promenades silencieuses, élever leurs pensées par la méditation.

« En dehors de cette partie consacrée au silence et au recueillement, l'activité sans désordre, le mouvement sans tumulte, régnaient dans tout le reste de l'enclos.

« Le nombre des employés du monastère était énorme. Outre trois cents moines et plus de cent cinquante enfants pauvres ou orphelins, recueillis et élevés par la charité, il y avait d'abord les serviteurs attachés spécialement à la personne de l'abbé, les censitaires qui, pour échapper à la tyrannie des seigneurs, s'étaient donnés au couvent, à des conditions débattues entre eux et le prieur, les serfs, proprement dits, ou colons et les ouvriers payés. Cette population, montant à plus de trois mille personnes, formaient deux catégories ou familles.

« Tous ceux qui demeuraient dans les manses ou fermes, composées chacune de vingt à vingt-cinq personnes, dirigées par un chef d'exploitation nommé hobarius, travaillaient les champs et constituaient la famille du dehors.

« Les ouvriers employés et logés dans l'intérieur de l'enclos, jardiniers, terrassiers, brasseurs, boulangers, palefreniers, tanneurs et teinturiers, formaient la famille du dedans.

« Les moines, regardés comme les pères de ces deux familles et leurs directeurs dans les travaux, s'occupaient particulièrement de la copie des manuscrits et de la préparation des drogues pharmaceutiques. Les uns étaient hôteliers, infirmiers, aumôniers ou teneurs de livres ; les autres, orfèvres, peintres, mécaniciens, chimistes, tailleurs, cordonniers ou relieurs.

Le travail assigné à chacun d'eux était peut-être un peu moins pénible que celui des ouvriers, mais outre que ce travail n'était pas payé, ils étaient moins bien nourris que les laïques et, de plus qu'eux, assujettis aux longues prières de chœur, à la psalmodie, aux offices de nuit, au jeûne rigoureux du grand carême de soixante-dix jours avant Pâques, sans compter celui du vendredi et du samedi de chaque semaine.

« Leur principal repas, dit un savant historien protestant, Hurter, consistait, pour les jours ordinaires, en deux plats maigres, de la bière et quelques onces de pain bis. Les jours de fête, ils avaient, en outre du pain blanc, un peu de fromage, un verre de vin, rarement du poisson et jamais de viande. Quant au régime du carême, il était beaucoup plus dur que celui des forçats.

« Ajoutez à cela que dans la vie d'un bon religieux vous ne trouveriez pas un instant qui ne fût un sacrifice de sa volonté. La règle bénédictine sous laquelle ont vécu, dans plus de mille couvents, plusieurs générations de moines, et qui n'a pas moins d'un volume in-folio, impose, non-seulement l'obéissance, le jeûne, la prière, le silence absolu, pendant tous les repas et durant les soixante-dix jours de carême, mais règle avec une incroyable minutie les actes les plus indifférents de la vie, la manière de boire et de manger, de poser les plats sur la table, de cuire les haricots, de se lever et de se coucher,

de s'habiller, de se peigner, de se laver les mains. Le moine, plus encore que le soldat, est l'homme de règlement et sa vie est un acte perpétuel d'obéissance, une immolation volontaire de sa personnalité.

« La forme de ses habits, leur matière, l'heure de ses repas, les plats qui le composent, les quatorze jours de l'année dans lesquels il doit se faire raser, le genre de travail auquel il est tenu de s'appliquer, la longueur de la règle et le nombre des plumes qu'il emploiera, tout est prévu, fixé, arrêté. Peu importe son désir, son inclination, il a juré obéissance entre les mains de l'abbé, il doit obéir.

—Ma foi, Voltaire avait raison de dire qu'un moine est un être absurde qui a juré d'être esclave, s'écria Henri Sorbier.

—Pensez-vous que nos soldats ne soient que d'abrutis esclaves ? demanda mon père.

—Je suis loin de le penser, mais je ne vois pas trop.....

—Moi, au contraire, je vois beaucoup. Un soldat est, lui aussi, l'homme du règlement, de la consigne, de la discipline, à votre choix.

Six heures de travail et de récréation, comme celles de son lever et de son coucher sont marquées. Chacune des pièces de l'uniforme est minutieusement obligatoire. Le sac dans lequel il porte ses effets d'ordonnance doit avoir juste un certain nombre de centimètres et contenir, comme la besace du moine, un peloton de fil, deux aiguilles et trois boutons. La sentinelle en faction n'a pas le droit de s'éloigner de plus de quarante pas de sa guérite.

Au port d'armes, elle doit regarder à quinze pas en avant et tenir le doigt à la couture du pantalon. Les jours de barbe, la longueur à laquelle doivent être coupés les cheveux et les moustaches, la manière d'attacher la cravate, tout est réglé aussi minutieusement dans une caserne que dans un monastère. Ce que je dis-là est-il vrai ?

—Parfaitement exact, dit le colonel.

—Si le moine est absurde en suivant son règlement, le soldat ne l'est pas moins en observant sa consigne. Il y a au moins parité ; mais ce à quoi vous n'avez pas pensé, mon cher Henri, c'est que le soldat est beaucoup plus esclave.

—Oh ! quant à cela, ce n'est pas mon opinion, fit le jeune médecin.

—Tiens, dit Bastien, ça va être la répétition de l'autre jour.

—Cela ne peut-être autrement, reprit mon père. De deux hommes quel est le plus libre à votre avis, celui qui obéit volontairement ou celui qui ne cède qu'à la force.

—Celui qui obéit volontairement, cela va sans dire.

—Eh bien ! je veux vous faire la partie belle. Je ne prendrai pas comme terme de comparaison, dans un régiment, les réfractaires amenés par les gendarmes sous les drapeaux. Je ne parle pas même de ces conscrits tombés au sort et qui ne quittent qu'avec larmes la maison paternelle. Non, je serai plus généreux ; au volontaire de la croix, j'opposerai l'engagé volontaire. L'un est entré au régiment comme un véritable étourneau ; il était séduit par le brillant uniforme, il s'ennuyait du travail de l'atelier ou des champs, il arrive et signe sans même savoir ce qu'est la vie militaire. Huit jours ne se sont pas écoulés qu'il se repent ; il voudrait quitter, mais il n'est plus temps, il est soldat, il appartient à l'Etat. Pensez-vous que cet homme soit réellement libre ?

« Supposez que ce jeune homme, au lieu de se présenter à la Mairie, soit venu au monastère. Là, rien à signer, point de vœux à faire, il faut attendre, attendre longtemps, des mois, des années, étudier sa vocation, voir de près cette vie à laquelle on aspire.

« Il est reçu postulant, puis novice encore pour longtemps. Déjà il porte le froc, il est vrai, mais il peut le quitter, personne ne le retient, il est libre. Ses supérieurs, loin de le pousser en avant, l'exhortent à bien réfléchir, à ne rien faire témérairement. Enfin il prononce ses vœux, il est moine, il est prêtre. Des deux engagés, s'il est un esclave, n'est-

ce pas plutôt celui qui a été surpris, que celui qui, sachant parfaitement ce qu'il fait, abdique librement sa liberté et se fait le serviteur volontaire, non pas des hommes, mais de Dieu ?

CHAPITRE XIV.

Où l'on voit que la paresse enseigne tous les vices.

« André n'avait que huit ans lorsqu'il vint, pour la première fois, s'asseoir sur les bancs de l'école mutuelle, dirigée par le frère Pacôme, et y recevoir les premières notions de l'instruction religieuse dont, pendant plusieurs siècles, les Ordres religieux furent en Europe les seuls dispensateurs.

« A cet âge, le cœur des enfants, quoique pur, laisse découvrir les penchants vicieux que chacun de nous porte en naissant et qu'il importe si fort d'étouffer dans le germe avant qu'ils soient développés. Le bon religieux, en étudiant l'enfant nouvellement arrivé, ne tarda pas à se convaincre de sa déplorable précocité dans le mal.

Sa vie aventureuse et l'infâme société des Bohémiens en lui donnant la triste habitude de l'oisiveté, du mensonge et du vol, avaient fait de lui un homme pour le mal, bien avant l'époque ordinaire. Après deux ans d'efforts infructueux pour ramener au bien cette nature pervertie, il fallut se résigner à séquestrer André de la société des autres enfants et éloigner la brebis gangrenée du troupeau auquel elle aurait, malgré les plus grandes précautions, inoculé sa maladie.

« Devenu apprenti relieur, par ordre de l'abbé, et n'ayant guère d'autre société que celle des moines bénédictins, ouvriers silencieux et austères, André, loin de prendre du goût pour le travail manuel, n'apporta dans l'atelier que paresse et ennui. Là, comme dans l'école, ni la douceur ni la sévérité ne purent triompher de son mauvais vouloir, et, loin de changer sa nature perverse, ne firent que le rebuter.

« Plusieurs années s'écoulèrent ainsi sans apporter aucun changement dans la conduite de l'apprenti pour lequel la vie d'intérieur et de régularité était devenue un vrai supplice. L'abbé, à bout de moyens, ne savait plus que décider lorsqu'une grave maladie, dont André fut atteint, vint tout-à-coup apporter un notable changement dans ses habitudes et dans son caractère.

« A une époque où la vaccine était encore inconnue, la petite vérole était un vrai fléau dont l'apparition, dans un pays, causait une terreur générale et qui, à chaque fois, faisait d'épouvantables ravages. Vers la fin de l'automne de l'année 1518, elle éclata avec violence au monastère de la Val-Grün.

« L'apprenti, un des premiers atteints, fut transporté à l'hôpital du couvent, où pendant douze jours il fut entre la vie et la mort.

Le dévouement des moines, devenus infirmiers au péril de leur propre vie, pour soigner, non-seulement les malades du couvent, mais les pauvres et les étrangers, l'arracha à la mort. Peu à peu il recouvra ses forces, et la vue, qu'il avait presque perdue, revint avec elles. Mais quand pour la première fois il put se voir dans une fontaine, il se fit horreur à lui-même. Sa tête était chauve, ses paupières rouges et tuméfiées, son visage conturé de sillons livides, ses lèvres épaisses et bleuâtres : on eût dit un de ces lépreux qu'au moyen-âge on éloignait de la société des hommes, tant leur aspect était repoussant et leur contact dangereux.

(A continuer)